



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ STRATOGRIP XTREM200 22L

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	STRATOGRIP XTREM200 22L
Taille du récipient	17kg
Indications sur l'enregistrement REACH	Tous les produits chimiques utilisés dans ce produit ont été inscrits en vertu de REACH , si nécessaire.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Adhésif.
--------------------------	----------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	ARDEMAT GROUP 2255 Route du vent 07320 SAINT AGREVE FRANCE +33 4 75 30 23 09
-------------	--

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	ARDEMAT: +33 4 75 30 23 09
Numéro d'appel d'urgence national	112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Flam. Gas 1 - H220 Press. Gas (Liq.) - H280
Dangers pour la santé humaine	Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Carc. 2 - H351 STOT SE 3 - H336
Dangers pour l'environnement	Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement	Danger
-------------------------	--------

STRATOGRIP XTREM200 22L

Mentions de danger

H220 Gaz extrêmement inflammable.
 H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H351 Susceptible de provoquer le cancer.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 P251 Ne pas perfore, ni brûler, même après usage.
 P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
 P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Contient

DICHLOROMÉTHANE (CHLORURE DE MÉTHYLÈNE)

Mentions de mise en garde supplémentaires

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
 P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
 P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).
 P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
 P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur. Le chlorure de méthylène est converti en monoxyde de carbone dans le corps, ce qui réduit la capacité de transport d'oxygène du sang. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

DICHLOROMÉTHANE (CHLORURE DE MÉTHYLÈNE)			30-60%
Numéro CAS: 75-09-2	Numéro CE: 200-838-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119480404-41	
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Carc. 2 - H351 STOT SE 3 - H336			

STRATOGRIP XTREM200 22L

GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS			10-30%
Numéro CAS: 68476-85-7		Numéro CE: 270-704-2	
Classification Flam. Gas 1 - H220 Press. Gas (Liq.) - H280			

OXYDE DE DIMÉTHYLE (ETHER MÉTHYLIQUE)			5-10%
Numéro CAS: 115-10-6		Numéro CE: 204-065-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119472128-37-XXXX
Classification Flam. Gas 1 - H220 Press. Gas (Liq.) - H280			

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours

Information générale	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais.
Inhalation	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Garder la personne touchée au chaud et au repos. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Use hand wash which is specific to the removal of adhesive. Do not use solvents to clean skin.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. En cas d'adhésion, ne pas forcer l'ouverture des paupières.
Protection des secouristes	Aucune exigence spécifique n'est présumée dans des conditions normales d'utilisation.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents.
Inhalation	Une surexposition aux solvants organiques peut déprimer le système nerveux central, entraînant des vertiges et une intoxication, et, à très fortes concentrations, la perte de conscience et la mort.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.
Contact cutané	Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau. Contient des ingrédients qui peuvent pénétrer la peau. Le produit a un effet de délipidation de la peau.
Contact oculaire	Irritation des yeux et des muqueuses.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. Difficulté à respirer.
------------------------------------	--

STRATOGRIP XTREM200 22L

Traitements particuliers En cas d'adhésion, ne pas forcer l'ouverture des paupières.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eau pulvérisée, brouillard ou brume. Dioxyde de carbone (CO₂). Mousse résistant à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Forme des mélanges explosifs avec l'air. Peut exploser à la chaleur ou à l'exposition aux flammes ou étincelles. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Phosgène (COCl₂). Chlorure d'hydrogène (HCl).

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs. Si une fuite ou un déversement ne s'est pas enflammé, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger les personnes qui arrêtent la fuite.

Équipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.

Pour les non-secouristes Pour une plus grande protection, la tenue devrait inclure une combinaison anti-statique, des bottes et des gants.

Pour les secouristes Pour une plus grande protection, la tenue devrait inclure une combinaison anti-statique, des bottes et des gants.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Éviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

STRATOGRIP XTREM200 22L

Méthodes de nettoyage

Éliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Éviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Collecter le déversement pour sa récupération ou son évacuation dans des conteneurs scellés via un prestataire agréé pour l'élimination des déchets. Éviter le contact de l'eau avec du produit déversé ou des conteneurs qui fuient. Approcher le déversement contre le vent. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Lire et suivre les recommandations du producteur. Ne pas utiliser dans des espaces confinés sans une ventilation suffisante et/ou un appareil de protection respiratoire. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Ne pas fumer dans la zone de travail. Nettoyer chaque jour les équipements et la zone de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas utiliser des conteneurs faits des matériaux suivants: Aluminium. Protéger du rayonnement solaire. Stocker à une température ne dépassant pas 50°C/122°F. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Classe de stockage Stockage de gaz comprimé inflammable.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

Description d'usage Adhésif.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

DICHLOROMÉTHANE (CHLORURE DE MÉTHYLÈNE)

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): 100 ppm 353 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): 200 ppm 706 mg/m³

OXYDE DE DIMÉTHYLE (ETHER MÉTHYLIQUE)

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): WEL 400 ppm 766 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): WEL 500 ppm 958 mg/m³

WEL = Workplace Exposure Limit.

DICHLOROMÉTHANE (CHLORURE DE MÉTHYLÈNE) (CAS: 75-09-2)

STRATOGRIP XTREM200 22L

DNEL

Industrie - Inhalatoire; Long terme : 353 mg/m³
 Industrie - Cutanée; Long terme : 4750 mg/kg p.c. /jour
 Industrie - Inhalatoire; Court terme : 706 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 88.3 mg/m³
 Consommateur - Orale; Court terme : 0.06 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme : 353 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Court terme : 2395 mg/kg p.c. /jour

PNEC

- eau douce; 0.54 mg/l
 - eau de mer; 0.194 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 1.61 mg/kg
 - Station d'épuration des eaux usées; 26 mg/l
 - Sol; 0.583 mg/kg
 - rejet intermittent; 0.27 mg/l

OXYDE DE DIMÉTHYLE (ETHER MÉTHYLIQUE) (CAS: 115-10-6)

PNEC

- eau douce; 0,155 mg/l
 - rejet intermittent, Eau; 1,549 mg/l
 - Eau; 160 mg/l
 - eau de mer; 0,016 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 0,681 mg/l
 - Sédiments (eau de mer); 0,069 mg/l
 - Sol; 0,045 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. S'assurer que le flux d'air est dirigé à l'écart du travailleur. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants. La sécurité intégrée nécessite aussi de maintenir les concentrations en gaz, vapeurs ou poussières en dessous des limites inférieures d'explosivité. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. S'assurer que les opérateurs sont formés pour réduire leur exposition.

Protection individuelle

Porter des gants et des vêtements de protection.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré). Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 2 heures. >0.7mm. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Le délai de rupture de la matière constitutive du gant peut différer d'un producteur de gants à un autre. Pour les mélanges, la durée de protection des gants ne peut pas être estimée précisément. Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée.

STRATOGRIP XTREM200 22L

Autre protection de la peau et du corps	Prévoir une fontaine oculaire. Éviter le contact avec la peau. Porter une combinaison appropriée pour prévenir l'exposition de la peau.
Mesures d'hygiène	Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser une lotion pour les mains appropriée pour prévenir la délipidation et les gerçures de la peau. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air dans des espaces confinés ou peu ventilés. Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. For short term use an AX filter is recommended.
Risques thermiques	Le spray s'évaporerait et refroidirait rapidement et peut provoquer des gelures ou des brûlures par le froid en cas de contact avec la peau.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Les résidus et conteneurs vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Aérosol.
Couleur	Ambré.
Odeur	Hydrocarbures chlorés.
Seuil olfactif	Absence de données.
pH	Non disponible.
Point de fusion	Non applicable.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	40°C @ 760 mm Hg Point d'ébullition de dichlorométhane.
Point d'éclair	Non disponible.
Taux d'évaporation	27.5 Por dichlorométhane (n acétate de butyle =1)
Facteur d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non disponible.
Autre inflammabilité	Non disponible.
Densité relative	~ 1.18 @ 20°C
Densité apparente	Non applicable.
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage	log Pow: 1.25 Dichlorométhane
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible.
Viscosité	900-1500 mPa s @ 20°C for liquid base.
Propriétés explosives	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Oui

STRATOGRIP XTREM200 22L

Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.
Commentaires	Une méthode de point d'éclair n'est pas disponible, mais le principe composante dangereuse, le propulseur a un point d'éclair <-60°C avec des limites d'inflammabilité de volume supérieur de 10.9% et 1.4% volume inférieur. Température d'auto inflammation est de 410 à 580C. Une méthode de point d'éclair ne sont pas disponibles pour les aérosols , mais le composant dangereux majeur, le propulseur (diméthyléther) a un point d'éclair < -41 ° C avec des limites d'inflammabilité de 3,3 % vol . vol supérieur et 26,2% . inférieur.

9.2. Autres informations

Autres informations	Non disponible.
Composé organique volatile	Ce produit contient au maximum 78 % de COV.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
-------------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Très volatile.
---------------------------	----------------

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Ne polymérisera pas. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif. Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.
---	---

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Eviter l'accumulation de vapeurs dans des zones basses ou confinées.
----------------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Aluminium. Oxydants puissants. Acides forts. Eau, humidité.
-------------------------------	---

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Gaz/vapeurs/fumées toxiques de : Chlorure d'hydrogène (HCl). Phosgène (COCl ₂). Monoxyde de carbone (CO).
--	---

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Information générale	Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents.
Inhalation	Une forte exposition peut provoquer un rythme cardiaque et s'avérer soudainement fatal. Concentrations atmosphériques très élevées peuvent provoquer des effets anesthésiques ou asphyxie. Peut provoquer une irritation du système respiratoire. Toux, oppression thoracique, sensation d'oppression thoracique.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale. Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.
Contact cutané	Contient une substance qui peut être nocif par absorption cutanée: Absorption de solvants organiques à travers la peau peut causer les mêmes effets que l'inhalation. Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau.

STRATOGRIP XTREM200 22L

Contact oculaire	Irritant pour les yeux.
Dangers chroniques et aigus pour la santé	Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents.
Voie d'exposition	Inhalatoire Absorption cutanée Ingestion
Organes cibles	Système nerveux central Système respiratoire, poumons Foie
Symptômes	Effet narcotique. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Informations toxicologiques sur les composants

DICHLOROMÉTHANE (CHLORURE DE MÉTHYLÈNE)

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2 000,1

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 2 000,1

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 2 000,1

Espèces Rat

ETA cutanée (mg/kg) 2 000,1

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 860,0

Espèces Rat

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 860,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Légèrement irritant.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Il s'avère que le produit peut provoquer une hypersensibilité respiratoire.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Mutation génétique: Positif.

Essais de génotoxicité - in vivo Aberration chromosomique: Négatif.

STRATOGRIP XTREM200 22L

Information générale	Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents. Substance suspectée ou avérée cancérigène pour l'homme.
Inhalation	Nocif par inhalation. Les vapeurs ont un effet narcotique. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Vertiges. Nausées, vomissements. Irritant pour les voies respiratoires. Perte de conscience. De fortes concentrations peuvent être fatales. Les vapeurs à fortes concentrations sont anesthésiantes.
Ingestion	Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.
Contact cutané	Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau. Le produit a un effet de délipidation de la peau. Peut provoquer une irritation cutanée/eczéma.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.
Dangers chroniques et aigus pour la santé	Contient une substance qui peut être potentiellement cancérigène.
Voie d'exposition	Inhalatoire Absorption cutanée Ingestion Contact cutané et/ou oculaire.
Organes cibles	Système nerveux central Foie Reins Peau Système respiratoire, poumons Coeur et système cardio-vasculaire Yeux
Symptômes	Pupilles dilatées. Irritation cutanée sévère. Nausées, vomissements. Dépression du système nerveux central. Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige. Hypotension (faible pression artérielle). Perte de conscience, décès éventuel.
Considérations médicales	Affections cutanées et allergies. Lésions des reins et/ou du foie. Antécédents de tabagisme. Convulsions. Dépression du système nerveux central.

GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS

Effets toxicologiques	Information given is based on data of the components and of similar products.
<u>Toxicité aiguë - orale</u>	
Indications (DL₅₀ orale)	Non applicable.
<u>Toxicité aiguë - cutanée</u>	
Indications (DL₅₀ cutanée)	Non applicable.
<u>Toxicité aiguë - inhalation</u>	
Indications (CL₅₀ inhalation)	CL ₅₀ >20 mg/l, Inhalatoire, Rat
<u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u>	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non irritant.
<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u>	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non irritant.
<u>Sensibilisation respiratoire</u>	
Sensibilisation respiratoire	Non sensibilisant.

STRATOGRIP XTREM200 22L

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Aucune cancérogénicité chez l'homme attendue.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Une surexposition aux solvants organiques peut déprimer le système nerveux central, entraînant des vertiges et une intoxication, et, à très fortes concentrations, la perte de conscience et la mort.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Contact cutané Le spray s'évaporerait et refroidirait rapidement et peut provoquer des gelures ou des brûlures par le froid en cas de contact avec la peau.

Voie d'exposition Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.

OXYDE DE DIMÉTHYLE (ETHER MÉTHYLIQUE)

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Non applicable.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Non applicable.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) 164000 ppm, Inhalatoire, Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

STRATOGRIP XTREM200 22L

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in vivo Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact cutané Le spray s'évaporerait et refroidirait rapidement et peut provoquer des gelures ou des brûlures par le froid en cas de contact avec la peau.

Symptômes A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants:
Arythmie (pouls irrégulier).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

Informations écologiques sur les composants

DICHLOROMÉTHANE (CHLORURE DE MÉTHYLÈNE)

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS

Écotoxicité Information given is based on data of the components and of similar products.

12.1. Toxicité

STRATOGRIP XTREM200 22L

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons. Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

Informations écologiques sur les composants**GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS**

Toxicité Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Le produit n'est pas considéré comme présentant un danger étant donné sa nature physique. Très volatile.

OXYDE DE DIMÉTHYLE (ETHER MÉTHYLIQUE)**toxicité aquatique aiguë**

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: >4000 mg/l, Poecilia reticulata (Guppy)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: >4000 mg/l, Daphnia magna
CL₅₀, 48 heures: 755,549 mg/l, Daphnia magna

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants**DICHLOROMÉTHANE (CHLORURE DE MÉTHYLÈNE)**

Persistance et dégradabilité La substance est facilement biodégradable.

GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

OXYDE DE DIMÉTHYLE (ETHER MÉTHYLIQUE)

Persistance et dégradabilité Non facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 1.25 Dichlorométhane

Informations écologiques sur les composants**DICHLOROMÉTHANE (CHLORURE DE MÉTHYLÈNE)**

Potentiel de bioaccumulation Le produit contient des substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage log Pow: 1.25

GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

OXYDE DE DIMÉTHYLE (ETHER MÉTHYLIQUE)

STRATOGRIP XTREM200 22L**Potentiel de
bioaccumulation**

Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol**Mobilité**

Volatile

Informations écologiques sur les composants**DICHLOROMÉTHANE (CHLORURE DE MÉTHYLÈNE)****Mobilité**

Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces. Le produit est insoluble dans l'eau.

GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS**Mobilité**

Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

OXYDE DE DIMÉTHYLE (ETHER MÉTHYLIQUE)**Mobilité**

Koc: 7,759

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Résultats des évaluations
PBT et vPvB**

Non Déterminé

Informations écologiques sur les composants**DICHLOROMÉTHANE (CHLORURE DE MÉTHYLÈNE)****Résultats des évaluations
PBT et vPvB**

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS**Résultats des évaluations
PBT et vPvB**

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

OXYDE DE DIMÉTHYLE (ETHER MÉTHYLIQUE)**Résultats des évaluations
PBT et vPvB**

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes**Autres effets néfastes**

Aucun connu.

Ozone depletion potential

Ce produit ne contient pas de substances appauvrissant la couche d'ozone.

Informations écologiques sur les composants**DICHLOROMÉTHANE (CHLORURE DE MÉTHYLÈNE)****Autres effets néfastes**

Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

STRATOGRIP XTREM200 22L

Information générale	S'assurer que les contenants sont vides avant rejet (risque d'explosion) Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères
Méthodes de traitement des déchets	Ne pas percer ou incinérer, même vide. Éviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Les résidus et conteneurs vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales.
Classe déchet	Boile vide: 15 01 10 (Contenant des résidus dangereux), Boite vide: 15 01 04 (Contenant des résidus dangereux non), Cylindre plein ou partiellement plein: 16 05 04.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	3501
N° ONU (IMDG)	3501
N° ONU (ICAO)	3501
N° ONU (ADN)	3501

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	CHEMICAL UNDER PRESSURE, FLAMMABLE, N.O.S. (PETROLEUM GASES, LIQUEFIED; PETROLEUM GAS, DIMETHYL ETHER, DICHLOROMETHANE)
Nom d'expédition (IMDG)	CHEMICAL UNDER PRESSURE, FLAMMABLE, N.O.S. (PETROLEUM GASES, LIQUEFIED; PETROLEUM GAS, DIMETHYL ETHER, DICHLOROMETHANE)
Nom d'expédition (ICAO)	CHEMICAL UNDER PRESSURE, FLAMMABLE, N.O.S. (PETROLEUM GASES, LIQUEFIED; PETROLEUM GAS, DIMETHYL ETHER, DICHLOROMETHANE)
Nom d'expédition (ADN)	CHEMICAL UNDER PRESSURE, FLAMMABLE, N.O.S. (PETROLEUM GASES, LIQUEFIED; PETROLEUM GAS, DIMETHYL ETHER, DICHLOROMETHANE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	2.1
Code de classement ADR/RID	8F
Étiquette ADR/RID	2.1
Classe IMDG	2.1
Classe/division ICAO	2.1
Classe ADN	2.1

Étiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

STRATOGRIP XTREM200 22L

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-D, S-U
Catégorie de transport ADR	2
Code de consignes d'intervention d'urgence	2YE
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	23
Code de restriction en tunnels	(B/D)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
--	-----------------

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales	Control of Substances Hazardous to Health Regulations 2002 (as amended). Health and Safety at Work etc. Act 1974 (as amended).
Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Document d'orientation	Workplace Exposure Limits EH40.
Autorisations (Règlement 1907/2006 Titre VII)	Aucune autorisation spécifique n'est connue pour ce produit.
Restrictions (Règlement 1907/2006 Titre VIII)	Aucune restriction d'usage spécifique n'est connue pour ce produit.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information générale	.
Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008	Aérosol 1 - H222, H229: Éléments de preuve. Carc. 2 - H351: Méthode par le calcul. Eye Irrit. 2 - H319: Méthode par le calcul. Skin Irrit. 2 - H315: Méthode par le calcul. STOT SE 3 - H336: Méthode par le calcul.
Publié par	Département technique
Date de révision	08/11/2019
Révision	12
Remplace la date	01/10/2019
Numéro de FDS	21852

STRATOGRIP XTREM200 22L

Mentions de danger dans leur intégralité	H220 Gaz extrêmement inflammable. H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H351 Susceptible de provoquer le cancer.
---	--

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.